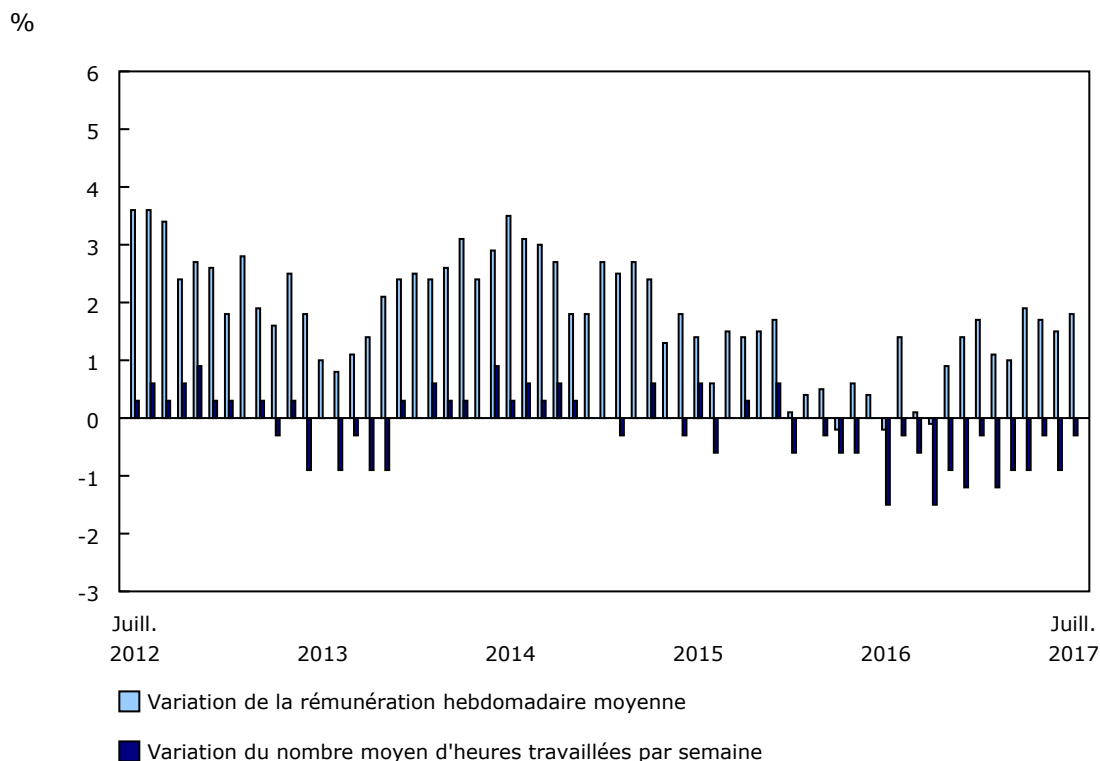


Emploi, rémunération et heures de travail, juillet 2017

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 28 septembre 2017

La rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés non agricoles s'est établie à 970 \$ en juillet, soit un niveau pratiquement inchangé par rapport au mois précédent. Comparativement à 12 mois plus tôt, la rémunération a augmenté de 1,8 %.

Graphique 1 Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne et du nombre moyen d'heures travaillées par semaine



Source(s) : Tableau CANSIM 281-0063.

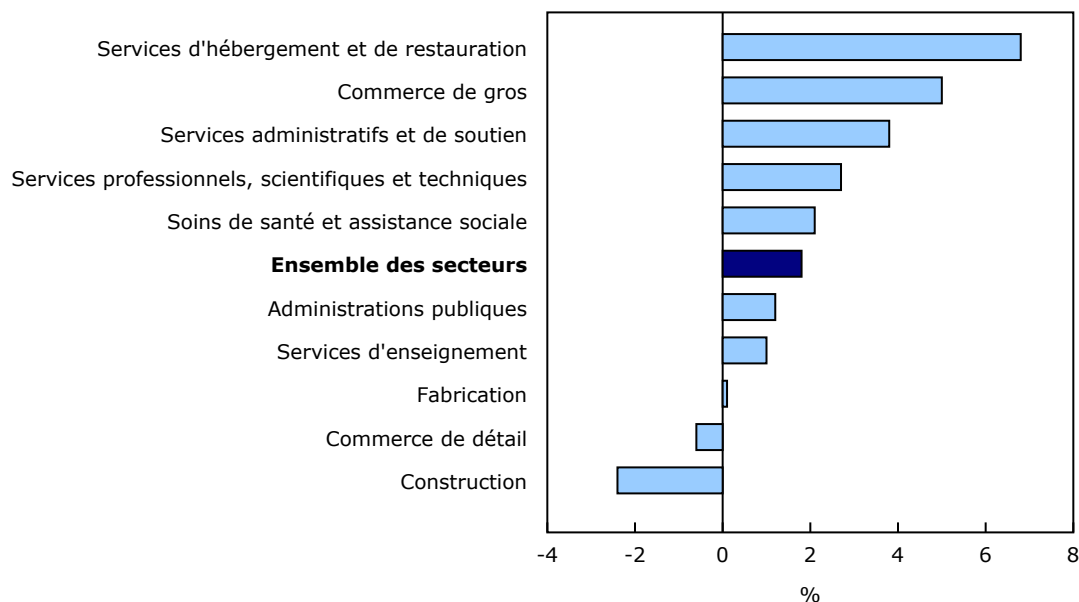
En général, la variation de la rémunération hebdomadaire s'explique par divers facteurs, y compris la croissance des salaires, les variations de la composition de l'emploi par secteur, par profession et par niveau d'expérience, ainsi que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine.

Les employés salariés non agricoles ont travaillé en moyenne 32,6 heures par semaine en juillet, soit un nombre d'heures pratiquement inchangé par rapport au mois précédent et à juillet 2016.

Rémunération hebdomadaire moyenne par secteur

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en juillet, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté dans 6 des 10 principaux secteurs d'activité, et la hausse la plus forte a été observée dans les services d'hébergement et de restauration. Parallèlement, la rémunération a diminué dans le secteur de la construction, tandis qu'elle a peu varié dans les services d'enseignement, le secteur de la fabrication et le commerce de détail.



Graphique 2**Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne dans les 10 principaux secteurs, juillet 2017**

Source(s) : Tableau CANSIM 281-0047.

Dans les services d'hébergement et de restauration, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 6,8 % pour s'établir à 387 \$, et cette hausse est en partie attribuable au fait que la rémunération était relativement faible en juillet 2016. La rémunération dans ce secteur suit une tendance à la hausse depuis février 2017. La croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne s'est répartie dans la plupart des provinces, et les hausses les plus fortes ont été observées en Alberta et en Colombie-Britannique. Parmi les provinces, la Colombie-Britannique a contribué le plus à la croissance nationale. À l'échelle nationale, la progression est surtout attribuable aux restaurants à service complet et aux établissements de restauration à service restreint, soit la plus grande industrie de ce secteur.

Dans le commerce de gros, la rémunération hebdomadaire moyenne s'est accrue de 5,0 % pour atteindre 1 200 \$, sous l'effet d'une hausse de la rémunération chez les grossistes de machines, de matériel et de fournitures. La majeure partie de cette progression sur 12 mois dans le commerce de gros a été observée au cours des trois premiers mois de 2017.

Chez les employés des services administratifs et de soutien, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 3,8 % pour atteindre 798 \$, en raison surtout d'une augmentation de la rémunération dans les services d'emploi.

La rémunération moyenne dans les services professionnels, scientifiques et techniques a augmenté de 2,7 % pour s'établir à 1 346 \$. Cette augmentation découle en majeure partie d'une combinaison de la croissance du nombre d'emplois et de l'augmentation de la rémunération dans la conception de systèmes informatiques et les services connexes, l'industrie qui inclut les emplois les mieux rémunérés du secteur.

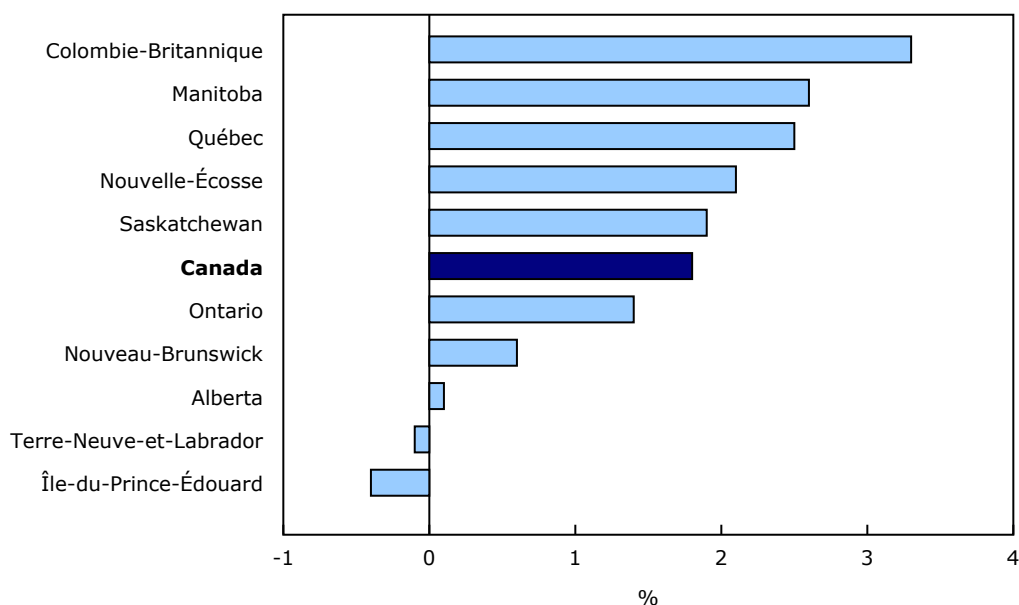
Dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, la rémunération hebdomadaire moyenne s'est accrue de 2,1 % pour se fixer à 882 \$, par suite notamment des hausses observées pour les employés des hôpitaux. La croissance de la rémunération était plus prononcée dans la plupart des provinces de l'Est, et particulièrement à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Québec.

Par ailleurs, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur de la construction a diminué de 2,4 % pour s'établir à 1 212 \$, en baisse par rapport au niveau relativement élevé atteint en juillet 2016. Cette baisse sur 12 mois est principalement attribuable au sous-secteur des entrepreneurs spécialisés, qui est aussi le sous-secteur ayant contribué le plus à la croissance de la rémunération observée en juillet 2016. Parmi les provinces, l'Alberta a enregistré la baisse de rémunération la plus prononcée dans ce secteur.

Rémunération hebdomadaire moyenne par province

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en juillet, la rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés non agricoles a augmenté dans six provinces, et la hausse la plus forte a été observée en Colombie-Britannique. Parallèlement, la rémunération a peu varié au Nouveau-Brunswick, en Alberta, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Graphique 3
Variation sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne par province, juillet 2017



Source(s) : Tableau CANSIM 281-0049.

En Colombie-Britannique, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 3,3 % pour atteindre 941 \$, ce qui prolonge une tendance à la hausse de longue durée. Les services d'enseignement, le commerce de gros, ainsi que le transport et l'entreposage sont les secteurs qui ont contribué le plus à la hausse.

Au Manitoba, la rémunération s'est accrue de 2,6 % pour s'établir à 909 \$ par semaine. L'essentiel de cette croissance a été enregistré dans les services d'enseignement, ainsi que dans la finance et les assurances et le transport et l'entreposage.

La rémunération moyenne au Québec a augmenté de 2,5 % pour atteindre 897 \$. La majeure partie de cette croissance a eu lieu dans les soins de santé et l'assistance sociale ainsi que dans les services professionnels, scientifiques et techniques. La rémunération hebdomadaire moyenne dans la province est relativement stable depuis mars 2017.

En Nouvelle-Écosse, la rémunération hebdomadaire moyenne a progressé de 2,1 % pour s'établir à 862 \$. Cette hausse est largement attribuable au secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, un des plus grands secteurs de la province.

La rémunération hebdomadaire moyenne en Saskatchewan a augmenté de 1,9 % pour s'établir à 1 003 \$. Les hausses enregistrées dans des secteurs tels que le transport et l'entreposage ont été partiellement contrebalancées par des baisses dans la finance et les assurances.

En Ontario, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 1,4 % pour atteindre 984 \$. La rémunération en Ontario est demeurée relativement stable depuis le début de 2017. La hausse observée est principalement attribuable à une combinaison de la croissance du nombre d'emplois et de l'augmentation de la rémunération dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, qui est un secteur à rémunération relativement élevée. Le commerce de gros a également contribué considérablement à la croissance de la rémunération dans la province.

Emploi salarié non agricole par secteur

Le nombre d'emplois salariés non agricoles a peu varié de juin à juillet. Toutefois, le nombre d'employés salariés a augmenté dans les services d'enseignement, tandis que le nombre d'emplois salariés a diminué dans les services d'hébergement et de restauration et dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz.

Comparativement à juillet 2016, le nombre d'employés salariés a augmenté de 300 300 (+1,9 %). Des hausses ont été observées dans la majorité des secteurs, notamment les services d'enseignement (+36 400 ou +2,9 %), suivis des soins de santé et de l'assistance sociale (+35 100 ou +1,9 %). Dans ces deux secteurs, la croissance de l'emploi s'est répartie dans l'ensemble des sous-secteurs et des industries.

Une croissance notable de l'emploi a aussi été observée dans les services professionnels, scientifiques et techniques (+30 500 ou +3,5 %); le commerce de détail (+29 600 ou +1,5 %); la fabrication (+28 600 ou +1,9 %); les services d'hébergement et de restauration (+26 700 ou +2,1 %) et la construction (+24 800 ou +2,5 %).

Développements récents du marché du travail

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en juillet, le rythme de croissance de l'emploi a été semblable dans les deux enquêtes mensuelles de Statistique Canada qui produisent des données sur l'emploi, soit l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) et l'Enquête sur la population active (EPA).

Durant cette période, les deux enquêtes révèlent des tendances semblables de l'emploi à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. Par exemple, d'après l'EERH, le nombre d'employés salariés au Québec a augmenté de 1,7 %, et la rémunération hebdomadaire moyenne, de 2,5 %. Parallèlement, l'EPA a révélé une croissance de l'emploi total dans la province et une baisse du taux de chômage, celui-ci passant à 5,8 %.



Dans le but de souligner le 150^e anniversaire du pays, Statistique Canada propose des instantanés de notre riche histoire statistique.

L'évolution de l'emploi dans les services professionnels, scientifiques et techniques

Le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques comprend un large éventail d'emplois hautement spécialisés dans des domaines tels que le droit, la comptabilité, l'architecture, l'ingénierie, la recherche scientifique et la conception de systèmes informatiques.

Alors qu'une transition d'une économie basée principalement sur la production de biens vers une économie de services s'opérait au pays durant les années 1950 et 1960, un besoin croissant d'emplois hautement spécialisés dans les services professionnels et techniques s'est fait sentir. De 1950 à 1960, la rémunération moyenne a augmenté de près de 43 %, en partie en raison du nombre grandissant d'employés occupant des emplois professionnels ou techniques mieux rémunérés au détriment du secteur agricole.

En 1983, les 283 000 employés qui travaillaient dans le secteur aujourd'hui désigné sous le nom de services professionnels, scientifiques et techniques représentaient environ 3,1 % de l'emploi salarié. En 1990, on comptait près de 420 000 employés salariés dans le secteur, mais ce chiffre a ensuite diminué pour s'établir à 368 000 en 1992 à la suite d'un ralentissement économique. Cette baisse correspond à une diminution de la part des employés du secteur, celle-ci passant de 3,7 % à 3,5 % du nombre total d'employés.

Du milieu à la fin des années 1990, l'emploi dans le secteur a connu une croissance constante jusqu'au nouveau millénaire, sous l'effet de la « croissance rapide du secteur de l'information, des communications et de la technologie ». Ainsi, en 2000, les employés des services professionnels, scientifiques et techniques représentaient 5,2 % de tous les employés salariés.

Durant la récession de 2008-2009, la proportion d'employés salariés du secteur est demeurée relativement stable, à 5,2 %, contrairement à ce qui s'est passé lors du ralentissement économique précédent. Le nombre d'employés du secteur a ensuite augmenté pour atteindre 863 000 employés en 2016, ou 5,4 % de tous les employés. À ce sujet, vous pouvez consulter le graphique [Nombre et proportion d'employés salariés travaillant dans les services professionnels, scientifiques et techniques, 1983 à 2016, Canada](#).

Sources : « La population active : 100 ans d'histoire », *Tendances sociales canadiennes* (11-008-X) et « Travailleurs des technologies de l'information », *L'emploi et le revenu en perspective* (75-001-X).

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, le monde a officiellement débuté la mise en oeuvre de l'[Agenda 2030 pour le développement durable](#), le plan d'action transformatif des Nations Unies qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des quinze prochaines années. Le plan est fondé sur dix-sept objectifs spécifiques liés au développement durable.

Le communiqué *Emploi, rémunération et heures de travail* est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est la combinaison d'un recensement d'environ un million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada et des résultats de l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui recueille des données à partir d'un échantillon de 15 000 établissements. Les données pour les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales sont recueillies à partir de divers fichiers administratifs fournis par ces administrations. Le principal objectif de l'EERH est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, du nombre d'emplois et du nombre d'heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Cette analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont l'objectif premier est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle du taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

À la suite de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances affichées par les données sont assez semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées. L'élimination de l'effet des variations saisonnières facilite les comparaisons. Pour obtenir plus de renseignements sur la désaisonnalisation, voir le document intitulé [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'ensemble des salariés non agricoles portent sur tous les salariés rémunérés à l'heure, les employés à salaire fixe ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées dans une catégorie du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées dans une catégorie du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Dans chaque communiqué, les données pour le mois de référence en cours peuvent faire l'objet d'une révision. Les données du mois précédent ont été révisées. Les utilisateurs sont invités à solliciter et à utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Tableaux de données CANSIM en temps réel

Les tableaux de données CANSIM en temps réel 281-8023, 281-8026, 281-8047 et 281-8063 seront mis à jour le 10 octobre. Pour obtenir plus de renseignements, consulter le document [Tableaux de données CANSIM en temps réel](#).

Prochaine diffusion

Les données d'août sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail seront diffusées le 26 octobre.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Juillet 2016	Juin 2017 ^r	Juillet 2017 ^p	Juin à juillet 2017	Juillet 2016 à juillet 2017	Juin à juillet 2017	Juillet 2016 à juillet 2017
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	953,02	971,05	970,47	-0,58	17,45	-0,1	1,8
Foresterie, exploitation et soutien	1 077,21	1 083,48	1 178,15	94,67	100,94	8,7	9,4
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	2 071,13	1 972,88	1 999,88	27,00	-71,25	1,4	-3,4
Services publics	1 709,95	1 830,25	1 884,60	54,35	174,65	3,0	10,2
Construction	1 240,97	1 196,39	1 211,55	15,16	-29,42	1,3	-2,4
Fabrication	1 086,97	1 083,46	1 088,43	4,97	1,46	0,5	0,1
Commerce de gros	1 142,61	1 186,30	1 199,57	13,27	56,96	1,1	5,0
Commerce de détail	559,86	555,39	556,36	0,97	-3,50	0,2	-0,6
Transport et entreposage	984,39	1 063,21	1 050,42	-12,79	66,03	-1,2	6,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 283,94	1 311,49	1 266,97	-44,52	-16,97	-3,4	-1,3
Finance et assurances	1 282,46	1 263,12	1 266,36	3,24	-16,10	0,3	-1,3
Services immobiliers, de location et de location à bail	944,13	943,54	971,77	28,23	27,64	3,0	2,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 311,13	1 364,02	1 346,25	-17,77	35,12	-1,3	2,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 368,19	1 630,19	1 627,61	-2,58	259,42	-0,2	19,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	768,76	827,07	797,61	-29,46	28,85	-3,6	3,8
Services d'enseignement	1 025,28	1 053,94	1 035,31	-18,63	10,03	-1,8	1,0
Soins de santé et assistance sociale	864,01	879,99	882,40	2,41	18,39	0,3	2,1
Arts, spectacles et loisirs	582,41	585,73	582,33	-3,40	-0,08	-0,6	0,0
Services d'hébergement et de restauration	362,76	388,35	387,39	-0,96	24,63	-0,2	6,8
Autres services, sauf les services d'administrations publiques	779,36	806,37	817,81	11,44	38,45	1,4	4,9
Administrations publiques	1 225,55	1 254,55	1 240,02	-14,53	14,47	-1,2	1,2
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 018,15	1 032,83	1 017,01	-15,82	-1,14	-1,5	-0,1
Île-du-Prince-Édouard	819,00	816,84	815,84	-1,00	-3,16	-0,1	-0,4
Nouvelle-Écosse	844,21	861,48	862,15	0,67	17,94	0,1	2,1
Nouveau-Brunswick	871,89	873,01	876,81	3,80	4,92	0,4	0,6
Québec	874,73	891,94	896,93	4,99	22,20	0,6	2,5
Ontario	970,40	985,83	983,83	-2,00	13,43	-0,2	1,4
Manitoba	885,79	894,05	909,02	14,97	23,23	1,7	2,6
Saskatchewan	984,73	1 006,12	1 003,02	-3,10	18,29	-0,3	1,9
Alberta	1 123,93	1 134,76	1 125,07	-9,69	1,14	-0,9	0,1
Colombie-Britannique	911,54	942,26	941,26	-1,00	29,72	-0,1	3,3
Yukon	1 056,90	1 088,96	1 092,49	3,53	35,59	0,3	3,4
Territoires du Nord-Ouest	1 377,27	1 400,99	1 397,98	-3,01	20,71	-0,2	1,5
Nunavut	1 261,18	1 321,05	1 332,82	11,77	71,64	0,9	5,7

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2012.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Source(s) : Tableau CANSIM [281-0063](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Juillet 2016	Juin 2017 ^r	Juillet 2017 ^p	Juin à juillet 2017	Juillet 2016 à juillet 2017	Juin à juillet 2017	Juillet 2016 à juillet 2017
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	15 977,0	16 268,7	16 277,3	8,6	300,3	0,1	1,9
Forêt, exploitation et soutien	40,0	39,2	39,3	0,1	-0,7	0,2	-1,6
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	189,3	202,6	199,1	-3,6	9,7	-1,8	5,1
Services publics	119,2	118,2	117,5	-0,7	-1,7	-0,6	-1,4
Construction	973,4	997,1	998,3	1,1	24,8	0,1	2,5
Fabrication	1 475,5	1 502,5	1 504,2	1,6	28,6	0,1	1,9
Commerce de gros	774,5	778,2	778,3	0,1	3,8	0,0	0,5
Commerce de détail	1 952,8	1 978,2	1 982,4	4,2	29,6	0,2	1,5
Transport et entreposage	738,3	752,6	751,1	-1,5	12,8	-0,2	1,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	336,5	338,3	338,0	-0,3	1,5	-0,1	0,4
Finance et assurances	720,8	723,2	724,4	1,2	3,6	0,2	0,5
Services immobiliers, de location et de location à bail	291,9	294,9	294,4	-0,6	2,4	-0,2	0,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	860,3	890,7	890,9	0,2	30,5	0,0	3,5
Gestion de sociétés et d'entreprises	96,7	98,4	94,3	-4,1	-2,5	-4,2	-2,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	790,5	804,5	802,6	-1,9	12,1	-0,2	1,5
Services d'enseignement	1 255,9	1 274,8	1 292,3	17,5	36,4	1,4	2,9
Soins de santé et assistance sociale	1 880,5	1 915,9	1 915,6	-0,3	35,1	0,0	1,9
Arts, spectacles et loisirs	283,0	291,9	292,9	1,0	9,9	0,4	3,5
Services d'hébergement et de restauration	1 272,3	1 305,0	1 299,0	-6,0	26,7	-0,5	2,1
Autres services, sauf les services d'administrations publiques	534,9	541,5	540,4	-1,1	5,4	-0,2	1,0
Administrations publiques	1 068,1	1 079,4	1 082,0	2,7	13,9	0,2	1,3
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	219,5	217,5	217,0	-0,5	-2,5	-0,2	-1,1
Île-du-Prince-Édouard	62,9	66,4	65,7	-0,7	2,9	-1,0	4,6
Nouvelle-Écosse	401,8	406,5	407,3	0,8	5,6	0,2	1,4
Nouveau-Brunswick	307,2	313,7	311,2	-2,6	4,0	-0,8	1,3
Québec	3 548,4	3 593,1	3 607,8	14,7	59,4	0,4	1,7
Ontario	6 197,3	6 328,2	6 331,6	3,4	134,3	0,1	2,2
Manitoba	592,0	601,0	603,9	2,9	11,9	0,5	2,0
Saskatchewan	478,6	476,0	475,8	-0,2	-2,7	0,0	-0,6
Alberta	1 970,4	1 996,7	1 990,1	-6,6	19,6	-0,3	1,0
Colombie-Britannique	2 136,8	2 205,4	2 203,4	-2,1	66,6	-0,1	3,1
Yukon	20,9	21,8	21,4	-0,4	0,6	-1,7	2,7
Territoires du Nord-Ouest	26,5	26,9	26,8	-0,1	0,3	-0,3	1,2
Nunavut	14,9	15,5	15,4	-0,1	0,5	-0,6	3,2

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2012.

Source(s) : Tableau CANSIM 281-0063.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [281-0023](#), [281-0026](#), [281-0029](#), [281-0032](#), [281-0035](#), [281-0037](#), [281-0039](#), [281-0041](#), [281-0043](#), [281-0045](#), [281-0047](#) à [281-0049](#), [281-0063](#), [284-0001](#) et [284-0003](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5202](#).

Il est également possible de consulter un [tableau sommaire](#).

Les Statistiques sur les postes vacants de juin ([5202](#)) de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail sont maintenant disponibles dans [CANSIM](#).

Il est possible d'obtenir plus d'information sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail ainsi que des Statistiques sur les postes vacants dans une version mise à jour du *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Emmanuelle Bourbeau au 613-951-3007 (emmanuelle.bourbeau@canada.ca) ou avec le Service à la clientèle, sans frais au 1-866-873-8788 (statcan.labour-travail.statcan@canada.ca), Division de la statistique du travail.